



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 18 juillet 2024

Objet : Attribution de subventions aux associations à caractère social pour l'exercice 2024

Date de la convocation : 11 juillet 2024

Date d'affichage de la convocation : 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de juillet à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 35

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Monsieur De ZERBI Lisandru Madame ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame de GENTILI Emmanuelle à Monsieur PERETTI Philippe ;
Monsieur DALCOLETTO François à Madame LUCIANI Emmanuelle ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame LACAVE Mattea ;
Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre à Monsieur MASSONI Jean-Joseph.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4 ;

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet de la région
Vu le règlement des subventions aux associations adopté par délibération du 17 décembre 2021 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 16 juillet 2024 ;

Considérant la nécessité de soutenir les associations à caractère social justifiant d'activités sur la commune de Bastia et selon l'intérêt public local de leur demande.

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur Don-Petru LUCCIONI,
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,
A l'unanimité, Madame Françoise FILIPPI ne participant pas au vote*

Article 1 :

- **Approuve** l'attribution des subventions aux associations selon le tableau suivant :

Association	Activité	Montant accordé en 2024
Club Notre Dame de Lourdes	Organisation de diverses activités destinées aux personnes du 3ème âge	1 000 €
Association Santa Maria	Organisation de diverses activités destinées aux personnes du 3ème âge	1 000 €
Club St Pierre	Animations et rencontres dans un cadre culturel et social	1 000 €
A Fratellanza	Aide aux personnes sans domicile fixe	3 000 €
Aides et Actions Solidaires	Aide aux démunis Distribution de colis alimentaires	2 000 €
Les Restaurants du Cœur	Assistance bénévole aux personnes en difficulté	7 000 €
Femmes solidaires	Défense des droits de la femme	2 000 €
U Risturante Sociale	11 associations regroupées dans l'exploitation d'un restaurant social afin d'assurer un repas aux personnes démunies	3 000 €
Partage	Magasin d'aide alimentaire	5 000 €
Secours Populaire	Aide alimentaire, soutien scolaire, aide vestimentaire, accès au sport, alphabétisation	3 000 €
La Croix Rouge	Aide aux personnes en situation de vulnérabilité	3 000 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2024	Les Amis de la Chapelle de l'Immaculée Conception	Aide dans l'urgence, visite aux malades, soutien scolaire	1 000 €
	A Famiglia 2B	Règlements de conflits familiaux, dispositif de soutien à la parentalité	3 000 €
	A Casa di a Famiglia	Ateliers de prévention, groupe de paroles, renforcement lien parent-enfant, accompagnement	1 000 €
	Patronage St Joseph	Réunions avec débats sur différents thèmes et activités sociales	1 500 €
	ADIL	Information du public en matière de logement et d'habitat	5 000 €
	Association des donneurs de voix	Animation et gestion d'œuvres sociales destinées à rompre l'isolement des personnes atteintes de troubles visuels	1 000 €
	La Maison du Sacré Cœur	Hébergement et soutien aux personnes et aux familles fragilisées par la maladie durant la période de soins ambulatoires	4 000 €
	INSEME	Plate-forme d'information et de solidarité dédiée à la préparation d'un déplacement médical sur le continent	6 000 €
	ADAPEI Association l'Eveil	Aide et soutien aux personnes en situation de handicap mental et/ou de leur famille	1 000 €
	TOTAL		54500 €

Article 2 :

- **Précise** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024, compte 657400, fonction 520.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 22/07/2024

Pierre SAVELLI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.